

COMMISSION DES FINANCES ET DES RESSOURCES

Compte-rendu de la réunion du 17 novembre 2016 à 17h30
dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville

ORDRE DU JOUR

POLE FINANCES, CONTROLE DE GESTION ET COMMANDE PUBLIQUE

1. Débat d'Orientation Budgétaire 2017.

POLE POLITIQUE DE LA VILLE, COHESION TERRITORIALE ET INSERTION

2. Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain de l'agglomération messine
- Protocole de préfiguration.
3. PACOD - intégration et suppression de copropriétés.
4. Dispositif Habiter Mieux : versement de subventions.
5. Dispositif GRL : versement de subventions.

POLE URBANISME, HABITAT ET PLANIFICATION URBAINE

6. Cession d'un terrain situé boulevard Solidarité à la société CERP Rhin Rhône Méditerranée.
7. Cession d'une emprise foncière communale à la société BLUE SARL dans la ZAC GPV - modification des conditions de la délibération du Conseil Municipal du 31 mars 2016.
8. Désaffectation, déclassement et cession d'une emprise publique communale située rue Jean-Adolphe Lasaulce sur le ban de Borny.
9. Cession d'une emprise foncière au riverain 53, rue du Général Metman.
10. Intégration d'une emprise foncière appartenant à l'Etat dans le domaine public de la Ville de Metz au 6-8 rue Belle Isle.

POLE PARCS, JARDINS ET ESPACES NATURELS

11. Mécénat Metz Ville Jardin.

POLE FINANCES, CONTROLE DE GESTION ET COMMANDE PUBLIQUE

12. Examen pour l'exercice 2015 des rapports annuels des délégations de service public de la Ville de Metz, des rapports annuels sur la qualité et le prix des services publics

d'assainissement et d'élimination des déchets ménagers, et du rapport d'activité du Président de la commission consultative des services publics locaux.

POLE RESSOURCES HUMAINES

13. Projet social au bénéfice des agents municipaux.
14. Programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire.
15. Recrutement de deux agents contractuels.

POLE FINANCES, CONTROLE DE GESTION ET COMMANDE PUBLIQUE

16. SANEMA - Reprise des provisions pour risque.
17. Etat n°5 de régularisation des décisions modificatives.
18. Créances irrécouvrables et Remises gracieuses.

Etaient présents, sous la présidence de : Monsieur Jérémy ALDRIN, Conseiller Municipal.

- Monsieur Jean-Michel TOULOUZE, Adjoint au Maire, membre titulaire,
- Madame Isabelle KAUCIC, Adjointe au Maire, membre titulaire,
- Monsieur Gilbert KRAUSENER, Conseiller Délégué, membre titulaire,
- Madame Doan TRAN, Conseillère Déléguée, membre titulaire,
- Monsieur Philippe CASIN, Conseiller Municipal, membre titulaire,
- Monsieur Jean-Michel ROSSION, Conseiller Municipal, membre titulaire,
- Monsieur Emmanuel LEBEAU, Conseiller Municipal, membre titulaire,
- Monsieur Bernard HEULLUY, Conseiller Délégué, membre suppléant,
- Madame Françoise GROLET, Conseillère Municipale, membre suppléant,
- Madame Nathalie COLIN-OESTERLE, Conseillère Municipale, membre suppléant,

- Madame Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services,
- Madame Elisabeth PEIFFERT, Secrétaire Général,
- Monsieur Frédéric CHARTE, Directeur Général Adjoint de la Direction Rayonnement et Animation Urbaine,
- Madame Valérie GOETZ, Directrice Générale Adjointe de la Direction Ressources,
- Monsieur Yann LE BOLLOCH, Directeur Général Adjoint de la Direction Solidarité et Familles,
- Monsieur François DUPOUY, Directeur Général Adjoint de la Direction Développement, Services Urbains et Energie,
- Monsieur Nicolas KARMANN, Directeur du Pôle Finances, Contrôle de Gestion et Commande Publique,
- Monsieur Emmanuel BERTIN, Directeur du Pôle Politique de la Ville, Cohésion Territoriale et Insertion,
- Monsieur Guillaume FAYOLLE, Directeur du Pôle Urbanisme, Habitat et Planification Urbaine,
- Monsieur Charles-Yvonnick SOUCAT, Chef de Service de la Mission Animation des Jardins et Agriculture Urbaine,
- Madame Céline ALTMANN, Chef de service du contrôle de gestion,
- Madame Muriel HELOISE, Directrice du Pôle Ressources Humaines.

Etaient excusé(e)s/absent(e)s :

- Monsieur Hacène LEKADIR, Adjoint au Maire, membre suppléant,
- Monsieur Thierry JEAN, Adjoint au Maire, membre suppléant,
- Madame Françoise FERRARO, Adjointe au Maire, membre suppléant,
- Madame Nathalie DE OLIVEIRA, Adjointe au Maire, membre suppléant.

Monsieur Jérémy ALDRIN, Président, ouvre la séance à 17H35 en excusant les membres ne pouvant être présents.

1^{er} Point : Débat d'Orientation Budgétaire 2017.

Monsieur KARMANN présente la première partie du rapport relative au contexte d'élaboration du Budget 2016 ainsi qu'à l'analyse de la situation financière et budgétaire de la Ville de Metz, Madame GOETZ poursuit avec la présentation de la partie relative à la structure et à l'évolution des dépenses de personnel et des effectifs, après quoi Monsieur KARMANN reprend la parole s'agissant de la structure de la dette et des orientations budgétaires 2017.

En ce qui concerne les dépenses de personnel, en réponse à des interrogations de Madame GROLET, Madame GOETZ donne des précisions sur l'impact progressif de l'adhésion à l'UNEDIC, sur les effectifs demeurant au CCAS et ceux transférés du CCAS à la Ville, sur le nombre de postes supprimés dans le cadre du plan d'économie (136 au total) et enfin sur la diminution des heures supplémentaires.

Monsieur CASIN intervient sur la question du nombre de contractuels (qui sera traité aux points 19 et 20) et demande que communication soit faite du bilan social soumis au Comité Technique.

Monsieur LEBEAU ayant signalé que le ratio de la Ville en matière de charges de personnel est supérieur à la moyenne des grandes villes, Madame GOETZ précise que cela tient notamment au fait que l'intercommunalité messine est peu intégrée comparativement à la plupart des agglomérations de taille comparable.

En ce qui concerne les perspectives budgétaires 2017, Monsieur LEBEAU demande des précisions concernant le recours à l'emprunt, qu'il juge élevé pour 2017 ; il est précisé que ce recours s'explique par le pic de programmation des investissements prévus en 2017 dans le cadre du déroulement du programme du mandat. Monsieur LEBEAU suggère cependant de diminuer les investissements, ou augmenter la part de financements externes, et demande la création d'un groupe de travail afin de réfléchir à l'hypothèse de refinancer la dette et en diminuer la charge par émission sur le marché ; il considère que les informations relatives à la dette sont insuffisantes.

Monsieur LEBEAU et Monsieur ALDRIN souhaitant avoir communication du tableau de suivi du plan global d'économies, Madame CHAMPIGNY leur rappelle qu'il ne s'agit pas d'un document public mais d'une "feuille de route" interne aux services, dont la construction du budget 2016 et la prévision 2017 tiennent compte. Monsieur TOULOUZE ajoute que seul l'examen du CA 2016, en avril prochain, permettra de détailler de façon précise et certaine l'ensemble des dépenses économisées.

Monsieur ALDRIN souhaite encore avoir des précisions quant au coût de la non occupation d'une place en crèche et concernant la hausse du budget afférent aux politiques éducatives. Monsieur LE BOLLOCH précise, pour le premier point, que le reste à charge de la collectivité est en moyenne de 4 500 € pour une place, et pour le second point, que la hausse résulte d'une augmentation des charges de personnel résultant de la hausse de fréquentation de la restauration scolaire et du périscolaire, assortie cependant d'une hausse des recettes.

2^{ème} Point : Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain de l'agglomération messine - Protocole de préfiguration.

Monsieur BERTIN présente le rapport.

En réponse à une question de Madame GROLET sur l'action de MMD sur Borny, il est précisé que ces actions bénéficient d'un cofinancement de la Caisse des Dépôts.

Avis favorable de la Commission

3^{ème} Point : PACOD - intégration et suppression de copropriétés.

Monsieur BERTIN présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

4^{ème} Point : Dispositif Habiter Mieux : versement de subventions.

Monsieur BERTIN présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

5^{ème} Point : Dispositif GRL : versement de subventions.

Monsieur BERTIN présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

6^{ème} Point : Cession d'un terrain situé boulevard Solidarité à la société CERP Rhin Rhône Méditerranée.

Monsieur FAYOLLE présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

7^{ème} Point : Cession d'une emprise foncière communale à la société BLUE SARL dans la ZAC GPV - modification des conditions de la délibération du Conseil Municipal du 31 mars 2016.

Monsieur FAYOLLE présente le rapport.

En réponse aux demandes formulées par Madame GROLET et Monsieur LEBEAU, Monsieur FAYOLLE explique les raisons de la modification du projet (moins de maisons, mais avec garages), essentiellement liées à la demande des candidats acquéreurs et à la concurrence d'autres opérations.

Avis favorable de la Commission

8^{ème} Point : Désaffectation, déclassement et cession d'une emprise publique communale située rue Jean-Adolphe Lasaulce sur le ban de Borny.

Monsieur FAYOLLE présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

9^{ème} Point : Cession d'une emprise foncière au riverain 53, rue du Général Metman.

Monsieur FAYOLLE présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

10^{ème} Point : Intégration d'une emprise foncière appartenant à l'Etat dans le domaine public de la Ville de Metz au 6-8 rue Belle Isle.

Monsieur FAYOLLE présente le rapport.

Monsieur LEBEAU signale la problématique de l'accessibilité des balcons de cette opération, Monsieur FAYOLLE donne des explications sur la réglementation applicable.

Avis favorable de la Commission

11^{ème} Point : Mécénat Metz Ville Jardin.

Monsieur SOUCAT présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

12^{ème} Point : Examen pour l'exercice 2015 des rapports annuels des délégations de service public de la Ville de Metz, des rapports annuels sur la qualité et le prix des services publics d'assainissement et d'élimination des déchets ménagers, et du rapport d'activité du Président de la commission consultative des services publics locaux.

Monsieur KARMANN présente le rapport.

En ce qui concerne les DSP énergie, le résultat net est globalement en baisse, marqué par, pour les réseaux de chaleur d'une part, une diminution des recettes essentiellement liée au tarif "développement durable", et une augmentation des charges découlant des investissements réalisés, et pour l'eau d'autre part, une hausse des recettes et des charges (travaux de gros entretien et nouvelle répartition des charges de personnel avec Véolia).

Monsieur LEBEAU souhaite avoir des précisions sur ces deux derniers points, et demande également que, bien que l'eau potable soit une compétence prochainement transférée à Metz Métropole, les modalités de choix du futur mode de gestion fasse l'objet d'un débat spécifique voire d'une commission ad hoc, le choix de l'internalisation lui paraissant la plus intéressante économiquement. Il est précisé que cette question est à formuler devant la CCSPL, dont c'est la compétence, ainsi qu'auprès de Metz Métropole, future collectivité compétente.

En ce qui concerne les réseaux de chaleur, en réponse à une interrogation de Monsieur LEBEAU relative à l'impact du tarif développement durable, il est répondu que ce tarif n'a pas d'impact sur la redevance versée à la Ville qui est bien conforme aux prévisions contractuelles.

Monsieur LEBEAU souhaite disposer d'un bilan global des DSP avec l'estimation 2015, le réalisé 2015 et l'estimation 2016.

En ce qui concerne les DSP stationnement, le résultat net global est plutôt à la hausse ; en réponse à une interrogation de Monsieur LEBEAU, Monsieur MASSING et Madame ALTMANN donnent des précisions sur l'évolution de la fréquentation et des tarifs ; Monsieur ALDRIN souhaite disposer d'indications complémentaires permettant d'identifier l'effet "volume" et l'impact de la loi Hamon (comparatif sur 2 ans).

Avis favorable de la Commission

13^{ème} Point : Projet social au bénéfice des agents municipaux.

Madame HELOISE présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

14^{ème} Point : Programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire.

Madame HELOISE présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

15^{ème} Point : Recrutement de deux agents contractuels.

Madame HELOISE présente le rapport.

Des précisions sont apportées concernant le mode de publicité, la procédure, et les postes concernés, en réponse à des questions de Monsieur CASIN et Monsieur LEBEAU.

Avis favorable de la Commission

16^{ème} Point : SANEMA - Reprise des provisions pour risque.

Monsieur KARMANN présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

17^{ème} Point : Etat n°5 de régularisation des décisions modificatives.

Monsieur KARMANN présente le rapport.

En réponse à une question de Monsieur LEBEAU, Monsieur KARMANN donne des explications relatives au mouvement relatif aux dépenses de chauffage.

Avis favorable de la Commission

18^{ème} Point : Créances irrécouvrables et Remises gracieuses.

Monsieur KARMANN présente le rapport.

Madame GROLET demande des explications sur les remises de salaire : il lui est précisé qu'il s'agit essentiellement de personnel horaire et pour des sommes modestes. Monsieur LEBEAU considère qu'il y a globalement une tendance à la hausse des créances irrécouvrables ; des précisions lui sont apportées sur les modalités de présentation de ces dossiers, qui émanent du TPM.

Avis favorable de la Commission

Monsieur ALDRIN tient à préciser qu'il regrette profondément le ton et la teneur des échanges entre certains membres de la commission.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la Commission lève la séance à 20H22.